

Commune d'Yverdon-les-Bains

ETUDE COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN PLAN D'EAU POUR LE CENTRE NATIONAL DE SKI NAUTIQUE

Philippe Chauvie

Août 2006

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	1
1.1. Contexte et sens du mandat	1
1.2. Approche et méthode.....	1
1.3. Structure du document.....	2
2. Description du projet	2
3. Activités prévues par la FSSW	3
4. Activités possible pour le public	4
4.1. Activités sur l'eau	4
4.2. Activités autour de l'eau	5
5. Avantages pour les habitants et les hôtes	5
5.1. Avantages pour les habitants	5
5.2. Avantages pour les hôtes.....	6
6. Impact sur l'image d'Yverdon-les-Bains	6
7. Résumé et conclusions	7
8. Annexes	9
8.1. Bibliographie	9
8.2. Autres sources d'information et sites web	10
8.3. Personnes ressources	10

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE ET SENS DU MANDAT

La Fédération suisse de ski nautique et wakeboard (ci-dessous FSSW) projette la création d'un stade national de sports de glisse nautique à Yverdon-les-Bains au lieu dit "Les Quatre-Vingts".

Les démarches ont été entamées en 1998 et suite au préavis positif du chef du Département des infrastructures concernant la demande de dérogation à l'intangibilité de la zone agricole pour les 17 ha nécessaires à la réalisation du projet (16 mars 2000), une campagne de communication a été lancée.

Suite à cette campagne, les documents suivants ont été élaborés et mis à l'enquête et consultation publiques en 2003 :

- le Plan partiel d'affectation "Quatre-Vingts", et son règlement;
- le rapport de conformité prévu par l'article 47 de l'Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire;
- l'addenda au Plan directeur communal;
- le rapport d'impact.

La consultation a suscité 12 oppositions et 4 remarques. Les entretiens entre la commune et les opposants et les modifications apportées au dossier ont permis de réduire le nombre d'oppositions à deux, tout comme le nombre de remarques.

Le présent rapport a pour but de :

1. Inventorier les activités complémentaires qui pourraient être envisagées en cas de réalisation du stade national de sports de glisse nautique projeté par la FSSW. Les attentes potentielles des usagers que sont les habitants d'Yverdon-les-Bains et de la région d'une part et les hôtes touristiques d'autre part sont prises en compte.
2. Déterminer dans quelle mesure la réalisation du stade et les activités qui y seraient développées permettraient de renforcer l'image d'Yverdon-les-Bains en tant que ville d'eau.

Sont en particulier examinées les complémentarités avec l'offre existante en matière de loisirs pour les habitants et les possibilités de diversification de l'offre touristique pour renforcer l'attrait touristique de la ville d'Yverdon-les-Bains et de la région.

1.2. APPROCHE ET METHODE

Le rapport est basé sur l'examen des documents qui nous ont été fournis par la commune et d'autres documents (voir bibliographie en annexe) ainsi que des recherches effectuées sur Internet (voir liste des sites en annexe).

Des entretiens avec Madame Eliane Borter (Présidente de l'Association pour le Plan d'Eau Fédéral - APEF) et Frédéric Dupanloup (Directeur Technique de la FSSW) ont permis de compléter notre information et de confronter nos réflexions et conclusions avec celles des promoteurs du projet.

1.3. STRUCTURE DU DOCUMENT

Après un bref rappel des éléments importants du projet (Chap. 2), les activités prévues par la FSSW sont rappelées en relevant l'importance qu'elles peuvent avoir pour la ville d'Yverdon-les-Bains (Chap. 3). Au chapitre 4, les activités possibles en dehors de celles de la FSSW sont décrites, que ce soit sur / dans les plans d'eau ou autour de ceux-ci.

Les avantages offerts par le projet pour les hôtes et / ou les habitants sont relevés au chapitre 5. Enfin le chapitre 6 fait un inventaire des éléments susceptibles d'avoir un impact sur l'image d'Yverdon-les-Bains.

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet prévoit l'aménagement de deux plans d'eau sur un terrain de 40 hectares environ qui est propriété de la commune d'Yverdon-les-Bains. Les bassins auront une dimension d'environ 750 x 80 mètres et une profondeur de 1.5 mètres. Sur l'un des bassins, l'installation d'un téléski nautique est prévue. La zone "sport - loisirs", soit les plans d'eau et les aménagements annexes (café-restaurant, clubhouse, parking), les cheminements piétonniers et les talus arborisés (devant servir de tribunes lors des manifestations) occuperaient environ 22.5 hectares. Le solde de la surface serait vouée à l'agriculture. Une partie de cette surface agricole (7.7 ha) serait inondable pour maintenir les possibilités d'escale des oiseaux limicoles.

Les compensations écologiques¹ prévues sont importantes et permettraient de favoriser la diversité biologique du site et de ses alentours.

Toujours selon le rapport d'impact sur l'environnement, le projet pourrait influencer très favorablement la gestion des eaux dans ce secteur.

Le coût des investissements prévus s'élève à près de 8 millions. L'essentiel (64 %) serait financé par la FSSW (11 %), les sponsors (33 %) et les instances sportives (20 %). Le solde serait à charge des collectivités publiques : Confédération (20 %), canton (10 %), commune d'Yverdon-les-Bains (5 %), région Nord Vaudois (1 %). La participation de la commune pourrait se faire en "travaux", tels qu'amenée d'électricité, raccordement aux eaux usés, etc. Ces participations sont encore des estimations et donc susceptibles de se modifier lorsque le projet se concrétisera.

L'accès aux jardins familiaux proches de la zone resterait garantie et le projet ne mettrait pas en cause l'amélioration du parcage pour leurs usagers.

¹ voir Rapport d'impact sur l'environnement et Enquête complémentaire au rapport d'impact sur l'environnement

3. ACTIVITES PREVUES PAR LA FSSW

En bref, la FSSW représente 43 clubs (dont 24 en Suisse romande) et environ 1'500 licenciés actifs. Elle compte également 1'000 à 1500 personnes "passives" ayant une liaison avec les clubs ou la FSSW. Le nombre de ces licenciés augmente de 3.5 % par année.

Elle chapeaute trois catégories de sports de glisse nautique :

- ski nautique classique avec environ 800 licenciés;
- wakeboard avec environ 640 licenciés;
- ski handicap avec environ 70 licenciés;

A part les licenciés, de nombreuses personnes pratiquent les sports de glace sans faire partie d'un club. On peut estimer leur nombre à 2'000 à 2'500 personnes.

Il faut relever que le stade national de sports de glisse nautique serait l'unique de Suisse.

La saison de ski nautique dure approximativement six mois. Durant cette période, trois à quatre week-ends par année seraient consacrés aux compétitions.

Les championnats suisses qui actuellement se déroulent à l'étranger (à Bourg-en-Bresse les 5 et 6 août 2006) seraient organisés chaque année à Yverdon-les-Bains. Ces championnats regroupent environ 100 compétiteurs sur un week-end avec un jour d'entraînement le vendredi qui précède. Les personnes accompagnant les coureurs peuvent être estimés à 120 et le nombre de spectateurs de 400 à 500.

D'autres compétitions, par exemple des championnats régionaux et des compétitions de promotion pour les jeunes pourraient également se dérouler sur le site.

Des compétitions internationales pourraient également être organisées :

- Les championnats du monde ont lieu tous les deux ans. En comptant les différentes catégories (open, juniors) et les différentes disciplines (ski classique, wakeboard, ski handi) on peut estimer qu'un championnat du monde pourrait être organisé tous les 5 à 6 ans. Environ 150 compétiteurs participent à cette manifestation et ils sont accompagnés de 250 personnes environ. Les compétitions durent une semaine, d'un dimanche à un autre. Bien entendu, ce type de manifestation est susceptible d'attirer plus de spectateurs qu'un championnat suisse : environ de 1'500 à 2'000 personnes.
- Les championnats d'Europe ont lieu chaque année. En comptant les différentes catégories (open, juniors) et les différentes disciplines (ski classique, wakeboard, ski handi) on peut estimer qu'un championnat d'Europe pourrait être organisé tous les 3 à 5 ans. Ces compétitions sont naturellement de moindre importance que les championnats du monde, mais cela représente tout de même environ 120 compétiteurs, 200 accompagnants et 1'200 spectateurs. Elles se déroulent sur 6 jours.
- Diverses étapes des tours européens et mondiaux ainsi que des compétitions nationales d'autres pays pourraient finalement être organisés.

A part les compétitions, le site serait également ouvert au public pour diverses activités :

- camps d'initiation durant toute la saison;
- stages d'été de juin à août;
- camps sportifs pour les écoles en mai et juin;
- sorties d'entreprises à la demande;
- visites scolaires d'avril à juin,
- etc

A relever également que la pratique du ski nautique est également possible pour les handicapés. La FSSW développe des activités pour ces personnes

La FSSW prévoit également de développer un centre de conférences, séminaires et formation. Celui-ci serait intégré au complexe, mais dans le cadre d'organisation de plus grande ampleur (exemple : séminaires de formation européens) d'autres infrastructures seraient alors nécessaires et il faudrait alors faire appel aux infrastructures existantes d'Yverdon-les-Bains (salles de séminaires, hébergement).

En conclusion de ce chapitre, il faut relever que l'ensemble des activités prévues par la FSSW est susceptible de générer d'importantes retombées économiques pour le secteur touristique de la ville d'Yverdon-les-Bains et de la région. Selon les données de l'OFS, Yverdon-les-Bains et ses environs comporte 13 établissements hôteliers et de cure totalisant 666 lits d'hôtes. En 2003, le nombre de nuitées enregistrées a été de 69'400 environ, ce qui correspond à un taux d'occupation de 28.5 %. Rien qu'en prenant en compte les championnats suisses, du monde et européens, on peut estimer le nombre de nuitées potentielles à 1'500. En incluant les autres compétitions et activités, le chiffre de 5'000 nuitées par année est sans doute réaliste. Cela représente environ 8 % des nuitées enregistrées en 2003.

4. ACTIVITES POSSIBLE POUR LE PUBLIC

Le projet de plan d'eau sera ouvert au public et permettra d'offrir à celui-ci un certain nombre d'activités non liées au ski nautique sur et autour des deux bassins.

4.1. ACTIVITES SUR L'EAU

La priorité des activités sur l'eau sera bien entendue laissée au ski nautique et au wakeboard pendant la saison estivale. En dehors des compétitions, la pratique de ces sports pourrait être pratiquée par l'ensemble du public intéressé et ceci dès le plus jeune âge (2 ans) grâce à un baby ski.

D'autres activités peuvent être envisagées.

La pêche : Il est prévu d'introduire un certain nombre d'espèces de poissons pour contribuer à l'équilibre biologique de l'ensemble (carpes, tanches, brochets, vengeron, perche, etc.) ainsi que l'écrevisse à patte rouge pour limiter le développement de l'écrevisse américaine. A partir de cette situation, la pêche pourrait être pratiquée sous certaines conditions, la réglementation serait fixée par l'Etat auquel appartient le droit de pêche. Cette réglementation accorderait la priorité aux sports nautiques en été (de mars à octobre) et

tiendrait compte des contraintes biologiques. Les lacs seraient à disposition des pêcheurs de novembre à avril. Le potentiel de production de poissons a été estimé entre 5 et 10 tonnes.

Toujours en dehors de la saison des sports nautiques, le canoë-kayak pourrait se pratiquer sur les plans d'eau.

Par contre, il paraît peu réaliste d'ouvrir les plans d'eau aux baigneurs, tout comme aux amateurs de pédalos et de barques à rame.

Même si l'on parle de réchauffement climatique, lors de périodes de froid intense et prolongé, la formation de glace supportant le poids des patineurs pourrait être possible. La faible profondeur des bassins est un facteur favorable pour cela.

4.2. ACTIVITES AUTOUR DE L'EAU

Les activités autour de plans d'eau ont un attrait particulier pour le public. La présence d'un restaurant renforce cet attrait que ce soit pour y boire un verre ou pour y manger. Une aire de jeux pour enfants est également prévue en complément. Cette aire de jeux paraît très importante pour renforcer l'attractivité du site pour les familles domiciliées ou de passage à Yverdon-les-Bains. La présence des engins usuels, pourquoi pas d'une pataugeoire, d'un mur de grimpe, etc. serait susceptible d'attirer les enfants et donc leurs parents qui auraient ainsi un lieu de loisir supplémentaire. Un terrain de beach volley serait également un plus, mais cela demande une surface assez conséquente (14 m. sur 40 m avec les dégagements). Remarquons que la plage d'Yverdon-les-Bains comprend déjà un tel équipement, mais ce sport est à la mode.

Les deux plans d'eau et les aménagements prévus à leurs abords (cheminements pédestres, biotopes, postes d'observation de la faune) devraient en faire un but de promenade de proximité à 1.5 km du centre prisé de la part des habitants et des hôtes de passage.

5. AVANTAGES POUR LES HABITANTS ET LES HOTES

Les activités liées aux sports nautiques ou non ont été décrites au chapitre 4. Ces activités complèteraient une offre déjà très diversifiée en matière culturelle et sportive.

5.1. AVANTAGES POUR LES HABITANTS

La localisation du site permettrait de renforcer la vocation "sports et loisirs" de la zone sud-est d'Yverdon-les-Bains. En effet, les plans d'eau se trouveraient à la proximité des autres activités que sont l'équitation (manège), le parachutisme, le vol à voile, le vol à moteur (aérodrome), le mini-golf et le rugby.

Si l'ensemble de la population et des hôtes pourra s'initier et pratiquer les sports nautiques, des groupes plus ciblés sont plus particulièrement concernés.

Le complément d'offre en sports "funs", wakeboard en particulier, devrait en effet correspondre aux attentes d'une partie des écoliers et écolières, des étudiants et étudiantes de la HEIG-VD et au personnel des 80 sociétés "High-tech" basées sur le site du parc technologique Y-Parc.

5.2. AVANTAGES POUR LES HOTES

Les hôtes d'Yverdon-les-Bains et de la région, Ste-Croix - Les Rasses en particulier, ont différentes motivations pour séjourner dans la région (thermalisme, tourisme pédestre). Ils viennent en grande majorité de Suisse (78 % des nuitées en 2003 en ce qui concerne les hôtels et établissement de cure) Cette clientèle traditionnelle pourra, au même titre que la population locale, bénéficier de l'offre complémentaire apportée par la réalisation du plan d'eau et de ses aménagements annexes

La présence du centre de sport nautique ne sera pas un argument suffisant pour les faire venir ou revenir cette clientèle traditionnelle. Il est par contre fort probable qu'une nouvelle clientèle pratiquant ou désirant pratiquer le ski nautique ou le wakeboard, sera intéressé à séjourner à Yverdon pour des stages d'entraînement ou d'initiation. Actuellement, cette clientèle choisit d'autres destinations² : la France où de nombreux plans d'eau existent, la Floride où se trouve la "Swiss Ski School", l'Egypte, la Grèce, etc. La proximité pour cette clientèle (qui ne possède pas forcément les moyens pour un séjour "exotique" sera un gros avantage. Elle pourra faire de courts séjours : week-ends (en dehors de ceux bloqués par les compétitions), week-ends prolongés lors de ponts dus à des jours fériés en semaine, une semaine, etc. Si l'on table sur un potentiel d'un millier de séjours, cela pourrait représenter de 2'000 à 3'000 nuitées supplémentaires en ce qui concerne la clientèle suisse. En ce qui concerne la clientèle étrangère, elle sera certainement plus difficile à capter, mais la proximité de l'autoroute, du TGV à Vallorbe et de l'aéroport de Genève devraient permettre de l'attirer si l'on imagine la possibilité d'organiser des séjours comprenant des excursions dans les sites environnants (villes proches, Jura, Alpes vaudoises, bernoises et valaisannes)

6. IMPACT SUR L'IMAGE D'YVERDON-LES-BAINS

La ville d'Yverdon-les-Bains cherche à se profiler comme une ville d'eau en se basant sur une longue tradition de thermalisme et sur la présence du lac. Cette image liée à l'eau serait certainement renforcée par la présence du stade national de sports nautiques

Les compétitions organisées, que ce soit au niveau national, mais surtout international feraient connaître Yverdon-les-Bains à de nombreuses nouvelles personnes, ce qui représenterait à coups sur un très bon vecteur de communication en Suisse et à l'étranger.

Relevons finalement que la FSSW envisage de déposer son siège à Yverdon-les-Bains en cas de réalisation du projet. Cela aurait certainement un impact médiatique important et de longue durée, que ce soit par le biais des médias traditionnels ou d'Internet.

² Voir la liste comprenant 34 pays, des plus proches aux plus lointains. sur le site <http://www.planetwaterski.com/indexwhere.htm>

7. RESUME ET CONCLUSIONS

Le projet de réalisation d'un stade national de sports de glisse nautique par la Fédération suisse de ski nautique et wakeboard à Yverdon-les-Bains est certainement très intéressant pour la ville et la région.

Ce stade national de sports de glisse nautique serait l'unique de Suisse. Il prévoit l'aménagement de deux plans d'eau sur un terrain propriété de la commune d'Yverdon-les-Bains. Un téléski nautique et un baby ski sont également prévus, de même qu'un café-restaurant et un clubhouse, parking), les cheminements piétonniers et les talus arborisés (devant servir de tribunes lors des manifestations) occuperaient environ la moitié des 17 hectares. Le solde de la surface serait vouée à l'agriculture. Une partie de cette surface serait inondable pour maintenir les possibilités d'escale des oiseaux limicoles.

Le coût des investissements prévus s'élève à près de 8 millions financé par les fonds propres de la FSSW, les sponsors, les instances sportives et les collectivités publiques.

La FSSW représente 43 clubs (dont 24 en Suisse romande) et environ 1'500 licenciés actifs répartis entre le ski nautique classique, le wakeboard et le ski handicap.

La saison de ski nautique dure approximativement six mois. Durant cette période, trois à quatre week-ends par année seraient consacrés aux compétitions. Les championnats suisses (chaque année), les championnats du monde (tous les 5 à 6 ans) et les championnats d'Europe (tous les 3 à 5 ans) seraient notamment organisés. D'autres manifestations viendraient compléter ce programme : championnats régionaux, étapes des tours européens et mondiaux, etc.

A part les compétitions, le site serait également ouvert au public pour diverses activités : camps d'initiation, stages d'été, camps sportifs pour les écoles, sorties d'entreprises, visites scolaires, etc.

Les compétitions organisées, que ce soit au niveau national, mais surtout international feraient connaître Yverdon-les-Bains à de nombreuses nouvelles personnes.

La FSSW prévoit également développer un centre de conférences, séminaires et formation.

Le projet de plan d'eau sera ouvert au public et permettra d'offrir à celui-ci un certain nombre d'activités non liées au ski nautique sur et autour des deux bassins, ce qui est susceptible d'améliorer la qualité de vie.

En dehors des compétitions, la pratique de ces sports pourrait être pratiquée par l'ensemble du public intéressé et ceci dès le plus jeune âge (2 ans) grâce à un baby ski.

D'autres activités peuvent être envisagées sur les plans d'eau :

- la pêche;
- le canoë-kayak;
- le patinage en hivern (si le froid est assez intense).

Autour de l'eau le public aurait accès à un restaurant avec une aire de jeux pour enfants.

Les deux plans d'eau et les aménagements prévus à leurs abords (cheminements pédestres, biotopes, postes d'observation de la faune) devraient en faire un but de promenade attractif.

Les activités liées aux sports nautiques ou non complèteraient une offre déjà très diversifiée en matière culturelle et sportive.

La population et les hôtes pourront pratiquer les sports nautiques, des groupes plus ciblés (écoliers et écolières, des étudiants et étudiantes de la HEIG-VD et personnel des sociétés du parc technologique Y-Parc) attirés par les sports "funs", wakeboard en particulier, profiteraient certainement de cette offre supplémentaire

L'ensemble des activités prévues par la FSSW est susceptible de générer d'importantes retombées économiques pour le secteur touristique de la ville d'Yverdon-les-Bains et de la région. Les compétitions pourraient générer près de 5'000 nuitées par année et les autres activités de 2'000 à 3'000 nuitées supplémentaires. Ce total de 7'000 à 8'000 nous paraît réaliste et représente plus de 10 % des 69'400 nuitées enregistrées en 2003 pour la ville d'Yverdon-les-Bains et ses environs.

La ville d'Yverdon-les-Bains cherche à se profiler comme une ville d'eau en se basant sur une longue tradition de thermalisme et sur la présence du lac. Cette image liée à l'eau serait certainement renforcée par la présence du stade national de sports nautiques.

Relevons finalement que la FSSW envisage de déposer son siège à Yverdon-les-Bains en cas de réalisation du projet. L'impact médiatique serait certainement important.

SEREC, 12 août 2006

8. ANNEXES

8.1. BIBLIOGRAPHIE

- Commune d'Yverdon-les-Bains, Plan d'affectation "Les quatre vingts", mai 2006
- Commune d'Yverdon-les-Bains, Rapport au Conseil communal concernant l'adoption :
 - de la décision finale concernant l'étude d'impact sur l'environnement
 - de l'addenda au Plan directeur communal pour l'aire Sud-Ouest, mai 2006
 - des réponses aux oppositions suscitées par les deux enquêtes publiques
 - du Plan partiel d'affectation (PPA) "Les Quatre-Vingts"
- Fédération suisse de ski nautique et wakeboard, Annuaire 2006.
- Fédération suisse de ski nautique et wakeboard, Documents d'aménagement du territoire liés à la création de plans d'eaux aux quatre vingts : rapport explicatif, août 2005.
- Fédération suisse de ski nautique et wakeboard, Documents d'aménagement du territoire liés à la création de plans d'eaux aux quatre vingts : addenda au schéma directeur intercommunal de l'aire maraîchère et horticole, août 2005.
- Fédération suisse de ski nautique et wakeboard, descriptif du projet de stade national de sports de glisse nautique, 2006
- Impact-concept S.A. et commune d'Yverdon-les-Bains, aménagement de bassins de ski nautique au Lieu-dit "Les Quatre Vingts", Rapport d'impact sur l'environnement, août 2003
- Impact-concept S.A. et commune d'Yverdon-les-Bains, Aménagement de bassins de ski nautique au Lieu-dit "Les Quatre Vingts", Enquête complémentaire au rapport d'impact sur l'environnement, août 2004

8.2. AUTRES SOURCES D'INFORMATION ET SITES WEB

Air Club d'Yverdon-les-Bains	http://www.air-club-yverdon.ch/
Base de loisirs de Cergy-Pontoise	http://www.basedeloisirs95.com/
Base de loisirs du Bois-Français	http://www.la-metro.org/fr/developpement/dev_golf.htm
Base nautique et de loisirs de Brognard	http://www.agglo-montbeliard.fr/vivre_agglo_brognard.php
Easywaterski	http://easywaterski.com/
Estawake	http://www.estawake.ch/
Eurolac	http://eurolac.fr/
Fédération Suisse de Ski nautique et Wakeboard	http://www.waterski.ch/
International Water Ski Federation	http://www.iwsf.com/
Mark Warner (destinations de vacance avec ski nautique)	http://www.markwarner.co.uk/summer_holidays/activity_holidays/watersport
Office du Tourisme et du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains	http://www.yverdonlesbains-tourisme.ch/
Planetwaterski (liste de pays avec possibilité de pratiquer les sports de glisse nautique)	http://www.planetwaterski.com/indexwhere.htm
Swiss ski school	http://www.swisskiskool.com/
Terrain de beach volley	http://www.volley.asso.fr/beach/docs/construire_terrain.pdf
Y-Parc : parc scientifique et technologique	http://www.y-parc.ch/

8.3. PERSONNES RESSOURCES

Madame Eliane Borter : Présidente de l'Association pour le Plan d'Eau Fédéral - APEF

Monsieur Frédéric Dupanloup : Directeur Technique de la FSSW